

# **CONSEIL DE SURVEILLANCE**

## **PROCES-VERBAL n°2 du 28 NOVEMBRE 2015**

### **HOTEL HOLYDAY INN PARIS**

SAISON 2015/2016

**Présents :**

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance  
Patricia MAZZOLA,

Messieurs : Philippe VENDRAMINI, Secrétaire  
Alain ARIA, Albert CHARPENTIER, Francis DRUENNE Frédéric DUBOIS, Richard GOUX,  
Pierre MERCIER, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE,

Assistent : Yves LABROUSSE, vice-Président de la FFVB  
Christian ALBE Trésorier Général de la FFVB  
Alain de FABRY, Secrétaire Général de la FFVB

Excusés : Jean-Michel BARRE, Fabrice CHARCHAUDE, Didier CHENOUN, Alain GRIGUER  
Virginie MOINEAU, Zélie AMARD. Brigitte GEILER

---

**La séance est ouverte à 9h30.**

La Présidente remercie pour leur présence les membres du Conseil mais remercie également M ALBE, Trésorier Général, M de FABRY, Secrétaire Général et M LABROUSSE, vice-Président qui ont accepté de participer à cette réunion pour présenter aux membres du Conseil les différents projets en cours et faire un point sur les finances fédérales.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- ⇒ Approbation du PV du CS du 26 septembre 2015,
- ⇒ Informations de la Présidente,
- ⇒ Informations du représentant du Conseil d'Administration,
- ⇒ Examen des PV du Conseil d'Administration et des différentes commissions,
- ⇒ Présentation du projet fédéral sur la réforme du territoire,
- ⇒ Présentation du projet aides à projet,
- ⇒ Présentation de la situation financière et comptable de la Fédération,
- ⇒ Rapports d'activité des membres du Conseil de Surveillance :

- ✓ Suivi budgétaire,
- ✓ Suivi social.

- Suivi du projet fédéral
- Suivi des licences ....

Présenté au Conseil d'Administration du 24 janvier 2016  
Approuvé par le Conseil de Surveillance  
Date de diffusion : 19/01/2016  
Auteur : Philippe VENDRAMINI

⇒ Examen du rapport du Conseil de Surveillance sur l'Equipe de France Féminine.

⇒ **Nomination au Conseil d'Administration de la FFVB**

Suite à la démission de Mme Dominique Petit, Démission actée en conseil d'administration du 8 novembre 2015.

Conformément à ses attributions statutaires, le Conseil de Surveillance désigne Mme Virginie SARPAUX numéro 8 de la liste de M Torrecillas pour siéger en qualité d'administratrice de la Fédération Française de Volley-Ball, le respect de la parité au sein du conseil d'administration est ainsi respecté.

⇒ **Approbation du PV du Conseil de Surveillance du 26 septembre 2015**

Le projet de PV est examiné en séance. Des modifications sont apportées, le PV définitif sera transmis par voie électronique.

⇒ **Examen des PV du Conseil d'Administration et des différentes commissions**

Sont examinés également les PV suivants :

- ✓ Conseil d'Administration N°2 du 25 septembre 2015,
- ✓ CCS N°8 du 30 Octobre 2015,
- ✓ CCSR N°2 de Juillet/Août/Septembre 2015,
- ✓ CCSR N°3 Octobre 2015,
- ✓ CCEE N°2 du 22 octobre 2015.

Sur interrogation du Conseil de Surveillance, le Secrétaire Général apporte des précisions sur le projet de création de l'institut de formation dont la version présentée par la DTN diffère de celle souhaitée par l'exécutif. Il expose les différents points de vue et l'évolution du dossier.

⇒ **REUNION AVEC LE MINISTERE**

Le Secrétaire General informe le Conseil de Surveillance du contenu de la réunion qui vient de se tenir.

Il souligne la satisfaction de l'exécutif sur les relations avec le ministère et précise les principaux points abordés :

- Accord sur la modification du PES,
- Mise en place des structures régionales (doivent être opérationnelles au 01/09/2016),
- Priorité Objectif RIO,
- Discussion sur la répartition des cadres d'Etat entre le haut-niveau, les pôles espoirs, le développement (maximum 10 %),
- Intégration du plan citoyen dans les axes de développement.

Le Conseil s'interroge également sur la redistribution des postes au sein de la DTN et notamment du renfort au niveau national au détriment du niveau régional et s'inquiète des conséquences financières.

Les nouvelles attributions nécessitent une information. Le Conseil de Surveillance souhaite également connaître les fiches de poste des différents intervenants.

Le Secrétaire Général informe le Conseil de Surveillance des différents points en cours de discussion avec la DTN. La situation devrait être clarifiée très prochainement et un retour sera fait vers le Conseil de Surveillance.

⇒ **COMPTABILITE /FINANCES**

Christian ALBE, Trésorier Général de la Fédération, présente aux membres du Conseil de Surveillance le travail effectué depuis l'élection de la nouvelle équipe :

- ✓ Priorité a été donnée aux traitements des règlements,
- ✓ Récupération du retard pris pour la comptabilisation,
- ✓ Apurement et analyse des comptes, laissant entrevoir des rectifications portant sur l'année 2014.

Des précisions et des détails sont apportés sur ces différents points.

Une situation a été arrêtée au 31 août, situation qui laisse apparaître (hors ligue mondiale) un résultat très proche de l'équilibre. Cependant compte tenu des anomalies constatées sur 2014, le résultat 2015 en sera impacté.

Différents points sont abordés :

- ✓ La licence PRO,
- ✓ Les frais administratifs de transfert,
- ✓ Les discussions avec la LNV sur des factures contestées,
- ✓ Le traitement du paiement direct par les services comptables, (responsable du retard constaté). Des décisions doivent être prises pour éviter ou supprimer les règlements par chèque (+ de 60 % aujourd'hui), beaucoup trop chronophages.
- ✓ La volonté de réduction des frais généraux (renégociation de l'emprunt, téléphonie, agence de voyages...) est également abordée,
- ✓ Informations également sur le versement des primes attribuées aux joueurs lors la dernière ligue mondiale.

Christian ALBE communique également les perspectives financières au 31 décembre.

⇒ **AIDES AUX LIGUES**

Alain de FABRY et Yves LABROUSSE rappellent la volonté politique de l'équipe élue de rétablir ces aides au niveau antérieur pour la saison 2015-2016.

C'est un axe central du projet politique.

Les principales orientations :

- ✓ L'aide ira vers les Ligues qui disposent d'emplois attachés au développement,
- ✓ Une enveloppe spécifique sera attribuée à l'Outre-Mer,
- ✓ Une enveloppe sera aussi prévue pour les Ligues touchées par la réforme du territoire,
- ✓ Un budget d'environ 33 K€ sera réservé pour le montage de projets particuliers,
- ✓ Le Beach fait partie intégrante du projet, la volonté est de créer 4 sites couverts.

Le Conseil de Surveillance rappelle son scepticisme sur l'utilisation des attributions précédentes en termes de développement et souhaite donc que l'exécutif soit, cette fois, particulièrement attentif au suivi des attributions

Une discussion s'engage sur les « emplois service civique » (120 postes seraient créés au niveau du Volley Ball).

⇒ **REFORME des STATUTS**

Des modifications s'imposent à la Fédération de par la loi ou par l'application du code du sport. C'est le cas par exemple des doubles instances. C'est également le cas de l'impossibilité pour un membre du Conseil de Surveillance, avec voix délibérative, d'être membre d'une commission obligatoire.

Le Ministère souhaite également que certains points soient revus.

La réforme des statuts est aussi l'occasion de procéder à un toilettage et d'intégrer éventuellement des modifications plus importantes.

Un groupe de travail ad hoc a été constitué et une Assemblée Générale sera convoquée en février 2016.

⇒ **RAPPORT SUR LE SECTEUR FEMININ (principalement sur l'équipe de France)**

Le Conseil de Surveillance remet officiellement au Président du CA, le rapport qu'il a rédigé. Il est rappelé que cette étude a été décidée à la suite du non engagement de l'EDF féminine à la Ligue européenne.

Il met en évidence le manque de moyens financiers et humains depuis plus de deux olympiades, et le sentiment que le budget attribué à ce secteur sert de variables d'ajustements budgétaires.

Ce rapport n'a pas vocation à être rendu public mais outre un point détaillé qui est fait sur la situation actuelle, il contient certaines pistes de réflexions ou de propositions d'actions qui pourront être exploitées par l'exécutif.

⇒ **ETUDE SUR LES NOTES DE FRAIS**

C'est un nouvel axe de contrôle que mène le Conseil de Surveillance sous la responsabilité d'Albert CHARPENTIER.

Ce contrôle a porté sur l'année 2014 et s'appuie sur les éléments comptables et seulement sur la forme. Il constituera la base de référence pour le suivi qui sera mis en place.

600 lignes « notes de frais » ont été vérifiées, aucune anomalie importante n'a été constatée mais certains points, nécessitent cependant une étude plus approfondie.

Dans les prochaines semaines, la mission du CS s'étendra au-delà de la matérialité de la dépense et concernera notamment les engagements de dépense et les liaisons avec le budget.

Cette première approche fait cependant apparaître des différences de traitements entre certains secteurs de la Fédération. Ce point devra aussi être analysé.

⇒ **PRESENTATION DU PROJET REFORME DU TERRITOIRE**

Yves LABROUSSE présente aux membres du Conseil le projet élaboré par la Fédération. Il apporte les précisions suivantes :

- L'état des lieux doit être arrêté pour mi-février 2016,
- L'élection au niveau départemental est prévue pour septembre/Octobre,
- L'élection au niveau des régions se faisant en Novembre Décembre.

La Fédération sera très à l'écoute des Ligues pour qu'elles soient réellement intégrées à la nouvelle gouvernance fédérale.

Le rôle des Comités Départementaux sera aussi très important et il est vraisemblable que ceux-ci seront présents statutairement dans la nouvelle structure.

Le Conseil de Surveillance se félicite de l'approche retenue par la Fédération, très à l'écoute des différents acteurs, et souhaite que l'exécutif soit autant que faire se peut présent dans ces rapprochements, pouvant être sources de difficultés relationnelles, dans la phase de mise en place.

Il pense notamment que l'exécutif pourrait jouer un rôle important en étant présent lors de réunions régionales.

Il insiste également sur les précautions à prendre en termes de terminologie.

⇒ **AUTRES POINTS**

Suivi financier de la DTN

Le budget (et son suivi) n'a pas été communiqué à notre responsable du suivi budgétaire au sein du CS ; le trésorier a constaté de grosses erreurs dans les tableaux fournis.

ETAT DES LICENCES

Le tableau de suivi des licences confirme l'augmentation constatée au mois de septembre (+ 3% pour les licences compétitions).

SUIVI DU PROJET DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil est informé par sa représentante des dernières informations en sa possession :

- ✓ Budget DTN
- ✓ Projet ALPHA

TABLEAU DE BORD SOCIAL

Remis en séance, il est commenté et comparé aux précédents afin de suivre l'évolution des charges salariales.

SUIVIS FINANCIERS;

Hors le solde comptable de Ligues au 30 Novembre, les documents habituels n'ont pas pu être remis au CS, le Trésorier et la comptabilité étant très mobilisés sur les travaux en cours.

**FIN DE LA REUNION à 17h00**

La Présidente du CS  
**Aline GEMISE-FAREAU**

Le Secrétaire de Séance  
**Philippe VENDRAMINI**